Belfius
Lease Services

SRL FM PRODUCT
RUE D'EMINES 64
5080 LA BRUYÈRE

Date : 12/11/2026

FACTURE

Numéro de facture : 280294
Numéro client : 002/1033995
N° TVA client : BE 0505.988.127
Date d'échéance : 20/11/2026

Période loyer du 20/11/2026 au 19/12/2026

N°contrat	Libellé	Intérêts	Capital	Base TVA	% TVA	Montant TVA	Total TTC
63307700	ROLLER TEAM 287TL 2FJD325	167,44	844,99	1.012,43	21,00	212,61	1.225,04
TOTAL	**EUR**	**167,44**	**844,99**	**1.012,43**		**212,61**	**1.225,04**

PRET POUR L'E-FACTURE STRUCTUREE ?

La facturation digitale via PEPPOL devient obligatoire le 1er janvier 2026.

Plus d'infos concernant **vos factures de leasing en annexe** et sur www.belfius-lease.be

A PAYER 1.225,04

Votre facture sera présentée à votre institution financière pour le règlement sur notre numéro de compte

IBAN BE15 5522 9611 0130
BIC GKCCBEBB
COMMUNICATION +++262/1280/29418+++

Cette facture est payable à la date d'échéance, le non-paiement donnera lieu à des intérêts de retard.

Belfius Lease

À partir du 1er janvier 2026, la facturation électronique structurée entre entreprises devient obligatoire en Belgique.

En quoi consiste cette obligation ? Qui est concerné ?

Dès le 1er janvier 2026, toutes les entreprises belges assujetties à la TVA devront échanger des e-factures structurées via le réseau PEPPOL. L'envoi de factures papier ou en PDF ne sera plus autorisé pour les transactions entre ces entreprises.

Cette obligation s'applique à presque toutes les entreprises belges assujetties à la TVA, quel que soit leur secteur ou leur taille.

Qu'est-ce qu'une e-facture structurée ?

Il s'agit d'une facture créée, envoyée et reçue dans un format numérique structuré. Cela permet l'intégration et le traitement automatisés des données dans les logiciels comptables et ERP du destinataire. Les factures PDF ne contenant pas de données structurées, elles ne sont pas considérées comme des e-factures structurées.

Comment envoyer et recevoir correctement des e-factures structurées ?

Cela est possible uniquement via un logiciel compatible avec le réseau PEPPOL. Consultez votre comptable ou fournisseur de logiciels.

Préparez-vous dès maintenant à la facturation électronique obligatoire sur efactuur.belgium.be.

Qu'est-ce que cela signifie pour vos factures Belfius Lease (Services) ?

Si vous avez déjà activé, ou si vous activez prochainement, la réception de vos factures sur le réseau PEPPOL, **la transition vers le réseau PEPPOL se fera automatiquement et ne nécessite aucune action de votre part pour vos factures de leasing**.

La seule chose qui change, c'est que l'émission au format PDF (ou papier) de vos prochaines factures de leasing cessera. En effet, ces documents n'auront plus de valeur juridique. Vous continuerez à recevoir un email de notification dès qu'un nouveau document est disponible sur le réseau PEPPOL, mais il n'y aura plus de lien vers la possibilité de télécharger votre document au format PDF.

L'historique complet de vos documents, anciens et à venir, reste disponible sur le IPortal, au format UBL XML que vous pourrez toujours télécharger gratuitement. C'est entièrement sécurisé et gratuit. Vous pouvez également obtenir rapidement vos duplicatas de documents via ce canal.

Plus d'informations sur www.belfius-lease.be .